

**Recrute un(e) médecin pédopsychiatre ou ayant un profil assimilé**

**Pour le CAMSP et CMPP au sein du PEAF à VIRE / CALVADOS (14)**

**Contrat à durée indéterminée – à 20 % de temps**

**Poste à pourvoir dès que possible**

Salaire selon Convention Collective du 15 mars 1966

**Intitulé du poste :**

Médecin pédopsychiatre à 20% au CAMSP et au CMPP de VIRE situé au sein de Pôle Enfance Adolescence Famille. Les candidatures de médecins psychiatres, scolaires, généralistes ou de PMI ayant une obédience ou un intérêt particulier (formations, expérience, diplôme universitaire…) pour la santé mentale et les troubles des apprentissages seront étudiées.

Le Médecin sera principalement positionné sur le CMPP et pourra être sollicité ponctuellement par l’équipe du CAMSP pour certaines situations.

**Contexte**

Ce poste est positionné sur l’unité du CMPP (5-20 ans) au sein d’une équipe pluridisciplinaire installée dans les locaux du Pôle Enfance Adolescence Famille, sous l’autorité d’une coordonnatrice médico-sociale. Le CMPP est en lien étroit avec le CAMSP de l’Association Gaston Mialaret situé dans les mêmes locaux et pour partie constitué de la même équipe de professionnel.

Le CAMSP et le CMPP sont installés au sein d’un Pôle réunissant ces services ainsi que ceux du CMP et du CATTP de l’EPSM de Caen et du SESSAD de l’APAEI du Bocage Virois.

Les enfants accueillis au CMPP sont les enfants de 5 à 20 ans. Le CMPP a vocation à pratiquer le diagnostic et le traitement des troubles psychiques, cognitifs, des apprentissages, et du comportement. Il accueille des parents ayant des inquiétudes sur le développement de leur enfant ou adolescent, des enfants ou adolescents ayant des troubles du sommeil, de l’alimentation, des difficultés relationnelles… Le CMPP accueille des familles rencontrant des difficultés dans le lien parents-enfant ou dans leur parentalité. Il prend en charge la santé mentale et les difficultés scolaires et leurs conséquences sur le langage, la motricité, les apprentissages, l’insertion et le comportement. Le CMPP est compétent pour accompagner les enfants et adolescents présentant des troubles du neuro développement, des troubles psycho-affectifs et des familles ayant des problématiques psycho-sociales.

**Missions et contenu du poste**

Le médecin du CMPP reçoit les enfants et adolescents ainsi que leur famille en première intention dans le cadre de leur accueil au sein du service. Il évalue la situation avant de la présenter en réunion d’équipe et de prescrire des bilans et observations.

Il peut être sollicité par les autres professionnels du CMPP pour un avis ou une consultation.

Le médecin du CMPP signe les demandes de prise en charge et les ententes préalables.

Il peut être référent médical de certaines situations.

Il assure les prescriptions médicamenteuses et rédige les certificats médicaux pour la MDPH pour les enfants le nécessitant.

Il assure les liens avec les autres services de santé lorsque cela est pertinent. Il peut, chaque fois que cela est pertinent, faire du lien avec les médecins traitants.

Il participe aux temps de synthèses et d’échanges institutionnels en apportant ses compétences professionnelles spécifiques et en contribuant à alimenter la réflexion collective. Il participe avec le reste de l’équipe pluridisciplinaire à la création d’un projet individualisé pour chaque enfant accueilli se déclinant en objectifs et moyens conformément à la loi 2002-2.

**Rémunération**

Conditions d’embauche et salariales de la convention collective du 15 mars 1966.

**Compétences requises**

* Bonne connaissance des problématiques de santé mentale chez les enfants et adolescents de 5 à 20 ans.
* Bonne connaissance des troubles des apprentissages et des difficultés scolaires.
* Appétence pour les problématiques d’ordre psycho-sociale.
* Capacités relationnelles pour assurer une guidance parentale.
* Capacités à travailler en équipe pluridisciplinaire.
* Capacité à gérer les situations d’usager critiques ou urgente.

**Présence souhaitée le mardi.**

Cette offre d’emploi pourrait se cumuler avec celles de psychiatre ou pédopsychiatre du BAPU (30%) et du CMPP de Caen (50%).

**Merci d’adresser lettre de motivation et CV** :

Mme PINEAU, Présidente de l’Association et M. LEMAITRE, Directeur Général

4 rue Raymonde Bail – 14000 CAEN

Tél : 02.31.53.35.70 Fax : 02.31.74.35.65

siege@mialaret.asso.fr